

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Vendredi 29 mars 2024

---

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

## ● C'est dans l'actu

**Fonds de lutte contre les addictions : l'appel à projets régional est ouvert.** L'Agence lance son 7ème appel à projets régional qui a vocation à financer des actions de prévention sur l'ensemble des produits psychoactifs (tabac, alcool, cannabis, cocaïne...). Parmi ses priorités : protéger les enfants et éviter les comportements à risque, encourager et accompagner les fumeurs vers le sevrage et amplifier l'action auprès de certains publics prioritaires (femmes enceintes, publics en défaveur sociale, personnes en situation de handicap psychique ou sous-main de justice, en particulier les mineurs...). Les projets retenus, pluriannuels et d'envergure, feront l'objet d'une évaluation à partir notamment des indicateurs inscrits dans l'appel à projets. Pour accompagner les porteurs dans la réponse à l'appel à projets, l'Agence a missionné l'association Hauts-de-France addictions. [En savoir plus.](#)

**En 2024, l'ARS Hauts-de-France renforce son engagement pour lutter contre le surpoids et l'obésité.** Alors que la région Hauts-de-France est marquée par une prévalence du surpoids et de l'obésité supérieure à la moyenne nationale et en augmentation ces dernières années, l'ARS amplifie sa mobilisation avec un budget pour 2024 à hauteur de 9 millions d'euros, en hausse de 25 % par rapport à l'année précédente. De nombreuses actions seront menées en lien avec les partenaires de l'Agence pour continuer à renforcer la prévention, le repérage et la prise en charge des personnes en situation d'obésité. [Plus d'informations.](#)

**Consultez le rapport 2023 du Fonds d'intervention régional.** Le rapport 2023 recense, comme chaque année, les éléments de gestion et les principales réalisations permises par le Fonds d'intervention régional (FIR), doté l'année passée de 460 millions d'euros. Pour rappel, le FIR apporte aux ARS une plus grande souplesse dans la gestion de certains financements, afin de les adapter aux besoins des territoires. Il représente environ 5 % des financements alloués par l'Agence dans la région. Découvrez quelques-unes des actions phares mises en œuvre au cours de l'année 2023 [dans le cadre du FIR ici.](#)

**8ème journée régionale des droits des usagers jeudi 18 avril, à Lille Grand Palais.** Organisée par l'ARS et la CRSA, cette journée accessible gratuitement aux usagers, à leurs représentants et à tous les autres acteurs du monde de la santé, sera consacrée cette année au médico-social, de la naissance à la fin de vie. Au programme : des

témoignages, des tables rondes et un forum des initiatives. Avec la présence d'un grand témoin, Denis Piveteau, conseiller d'État et ancien directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). [Retrouvez le programme complet ici.](#)

**L'appel au 15 peut vous rassurer ou vous sauver.** Saviez-vous que face à un infarctus, seulement 25 % des témoins (ou des victimes) ont le réflexe d'appeler le 15 ? Et pourtant, cet appel permet de réduire de façon significative le temps de prise en charge des victimes. Dans notre région, l'enjeu est de taille : nous comptons 7 500 victimes d'infarctus du myocarde (responsable d'1 décès sur 10) et 10 000 victimes d'AVC tous les ans. Face à ce constat, l'Agence relance sa campagne pour promouvoir l'appel au 15 dans toute la région à partir de la semaine prochaine. Un objectif : inciter les victimes ou leur entourage à appeler immédiatement le 15 face à des symptômes évocateurs. [En savoir plus.](#)

**Renforcer l'accès des personnes en situation de handicap aux pratiques sportives.** L'Agence s'associe au Comité paralympique et sportif français pour décliner dans les Hauts-de-France le programme « ESMS & clubs » initié en 2020. Le principe : mettre en relation clubs sportifs et établissements et services médico-sociaux pour impulser des actions de découverte des pratiques parasportives auprès d'adultes ou d'enfants en situation de handicap et contribuer à leur pérennisation, au travers d'un accompagnement technique et financier. Pour la saison 2024/2025, 20 établissements et services médico-sociaux de la région pourront bénéficier du programme. [En savoir plus sur les modalités de candidature.](#)

## Ça s'explique

**L'ARS au cœur de la politique régionale en faveur des personnes en situation de handicap.** L'Agence régionale de santé agit aux côtés des conseils départementaux pour que chaque personne en situation de handicap, enfant ou adulte, puisse trouver un accompagnement adapté à sa situation. L'ARS mobilise ainsi 1,5 milliard d'euros chaque année pour le fonctionnement des établissements et services médicosociaux, au bénéfice de 45 000 enfants et plus de 26 000 adultes handicapés qui trouvent ainsi un accueil, une aide, une solution de qualité en Hauts-de-France. Au-delà de l'engagement financier, l'Agence travaille au quotidien avec ses partenaires pour déployer des solutions nouvelles, en considérant les besoins de chaque personne handicapée et de chaque famille, sans transiger sur la qualité des accompagnements. [En savoir plus.](#)



## ● L'écho du national

Les cabinets médicaux, paramédicaux et associations [sont désormais éligibles au fonds territorial d'accessibilité](#), une subvention de l'État destinée à accompagner certains établissements **dans leur mise en accessibilité**. ● Le gouvernement vient de lancer une campagne pour **sensibiliser le grand public aux dérives sectaires**, notamment dans le champ des médecines alternatives. Pour apprendre à repérer et signaler les dérives sectaires, rendez-vous [sur le site de la Miviludes](#). ● [La prévention bucco-dentaire](#) se renforce : alors que **les soins conservateurs dentaires** viennent d'être revalorisés de 30 % pour les 3-24 ans, **l'examen bucco-dentaire** pour cette tranche d'âge deviendra dès 2025 annuel, sera revalorisé et modernisé.

## ● Ça se passe dans les territoires

**Un nouveau Contrat local de santé (CLS) dans le Pas-de-Calais.** Un 1er CLS vient d'être signé entre l'ARS Hauts-de-France, ses partenaires (préfecture, conseil départemental, CPTS, Éducation nationale, CPAM, MSA) et la Communauté de communes des campagnes de l'Artois, un territoire d'environ 34 000 habitants et 96 communes. Le CLS est composé de 4 axes stratégiques, qui seront déclinés en actions concrètes : améliorer l'attractivité médicale, promouvoir la santé des adolescents et des jeunes adultes, améliorer le parcours de santé et l'aide à domicile des personnes âgées et développer la prévention pour tous et à tous les âges de la vie.

**De nouveaux financements Ségur annoncés dans l'Aisne.** En visite au centre hospitalier de Laon le vendredi 8 mars, la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités Catherine Vautrin a annoncé de nouvelles aides à l'investissement pour les hôpitaux de l'Aisne. Le centre hospitalier de Château-Thierry recevra une subvention de 35 millions d'euros correspondant à l'intégralité du coût de son ambitieux projet de restructuration immobilière. L'hôpital de Laon recevra par ailleurs une aide de 10 millions d'euros couvrant 85 % du coût de son projet de modernisation et de réorganisation. Au total, ce sont 63 millions d'euros d'aides qui ont déjà été annoncés pour soutenir les hôpitaux de l'Aisne dans le cadre du Ségur de la santé. [Plus d'informations.](#)

---

## DES PROJETS À L'APPEL

### Handicap DÉPLOIEMENT DE 18 FACILITEURS DE CHOIX DE VIE EN HAUTS-DE-FRANCE

L'ARS lance un appel aux organismes souhaitant s'engager dans le recrutement de facilitateurs de choix de vie. Tout au long de leur parcours, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir formuler librement leurs souhaits et projets, et influencer le plus directement possible sur les aides proposées, appuyées par ces professionnels spécifiques et indépendants. [>> Ça m'intéresse](#)

### Gouvernance PARTICIPATION AUX CONSEILS DE SURVEILLANCE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ

Une vingtaine de sièges de représentants des usagers et une cinquantaine de sièges de personnalités qualifiées sont encore vacants. Le mandat des membres du conseil de surveillance est de cinq ans. [>> Ça m'intéresse](#)

### Imagerie médicale CONSTITUTION DE PLATEAUX MUTUALISÉS

Ces Plateaux d'imagerie médicale mutualisés (PIMM), faisant l'objet d'une autorisation par l'ARS, reposent sur une coopération entre établissements et professionnels de l'imagerie dans un cadre comportant plusieurs équipements. Objectifs : soutenir la permanence des soins et structurer des réponses de télédiagnostic et de télé-expertise territoriales. [>> Ça m'intéresse](#)

Tous les appels à projets et candidatures

---

## L'ARS recrute

**Chargé(e) de mission** animation coordonnateur territorial – Beauvais • **Chargé(e) de mission** fonds d'intervention régional - Lille ou Amiens • **Gestionnaire administratif** - Amiens • **2 gestionnaires** en service facturier visa paye - Lille

Plus de postes à découvrir.

NOUS CONTACTER

---



556, avenue Willy Brandt  
59777 Euralille



0 809 40 20 32  
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)